

LES REGLES DE VIE EN COMMUN (ou « comment vivre bien tous ensemble »)

Décisions prises par le conseil des maîtres

ACCUEIL DES ELEVES

Entrées et sorties :

Classes primaires

Le matin

- Les élèves sont accueillis à la garderie dès 7h30 (accès portail gris des maternelles).
- A partir de 8h15 ils sont déposés à l'entrée du portail vert, chemin des Caves.
- Les enfants jouent dans la cour en respectant le coin calme.
- A la sonnerie, ils se mettent en rang dans le calme devant les classes.
- En cas de retard, l'accès à l'école se fait par le portail gris des maternelles. Le parent accompagne l'enfant au secrétariat pour aller chercher un billet de retard avant d'entrer en classe.

Le midi

- ½ pensionnaires
- Les élèves de CP se rendent au réfectoire dès 11h30.
- Ceux des autres classes jouent dans la cour jusqu'à leur passage au self.
- Les CP les rejoignent dans la cour après le déjeuner, puis terminent la pause méridienne dans la cour des maternelles avec les GS quand les TPS, PS et MS vont à la sieste.
- A 12h30 les élèves du CE1 au CM2 montent dans la cour du collège jusqu'à 13h25.
- Les ½ pensionnaires qui mangent exceptionnellement chez eux doivent présenter un mot écrit dans le cahier de liaison ou de correspondance à l'enseignant dès le matin, puis au surveillant chargé du portail à 11h30.
- Externes
- Les élèves qui déjeunent à la maison se présentent au portail vert à 11h30 munis de leur badge pour être autorisés par le surveillant à quitter l'établissement.
- Les externes doivent revenir au portail vert (école) pour 13h30. (Aucun externe n'est autorisé à se rendre directement dans la cour du collège pour la rentrée de 13h30).
- **Il est nécessaire de compléter la liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant sur la première page du cahier/carnet de liaison. S'il s'agit d'un frère ou d'une sœur aîné(e) qui prend en charge l'enfant, il faut impérativement que son nom figure sur le cahier/carnet de liaison.**

Le mercredi

- La sortie s'effectue à **11h30 (portail vert)**.
- Une garderie est assurée jusqu'à 12h30 dans la cour de l'école élémentaire ou dans le réfectoire.
- Pour récupérer les enfants passer par le portail gris, et contourner le bâtiment administratif pour se rendre dans la cour des classes élémentaires.
- Merci de prévenir impérativement la surveillante du départ de votre enfant.

Le soir

- Les enfants qui ne vont ni à l'étude ni à l'aide personnalisée sont repris au portail vert à **16h30**.
- Les enfants de l'étude goûtent assis sur les murets sous le préau ou devant la salle informatique. Ils sont autorisés à jouer après avoir rangé leur boîte de goûter et jeté leurs papiers dans la poubelle.
- Les enfants concernés par l'aide personnalisée sont récupérés à **16h45 (portail vert)**.
- A partir de 16h45 et jusqu'à 18h, entrer par le portail gris, puis contourner le bâtiment administratif pour se rendre dans la cour des classes élémentaires.

L'étude

- Elle débute à **16h45**.
- Les enfants de CP-CE1 sont en classe des CP.
- Les CE2, CM1 et CM2 travaillent dans les classes de CM1 et de CM2.
- Il est permis de récupérer l'enfant à tout moment pendant l'étude, en signalant discrètement votre présence au responsable. Pour ne pas déranger le travail des enfants, il est ensuite demandé d'attendre l'enfant dans la cour.

Garderie

- Après 17h45, les enfants qui vont à la deuxième garderie restent dans la cour des classes élémentaires jusqu'à 18 h puis sont conduits dans la classe de Grande Section Maternelle où ils seront récupérés par leur famille.
- Entre 18h et 18h45, les parents accèdent à la garderie par le portail gris des maternelles.
- Les enfants sont repris à la porte de la classe (GSM), côté cour.
- La garderie du soir s'achève à **18h45**. Merci de respecter cet horaire.
- Numéro de téléphone de la garderie du soir : 01 60 04 91 89.

Classes maternelles

- L'accès à la cour est interdit aux animaux.
- Aux moments des entrées et des sorties, il est interdit de s'installer dans la cour pour goûter.
- Les enfants qui utilisent les jeux de la cour à ce moment-là le font sous l'entière et unique responsabilité des familles.
- L'**entrée** des maternelles s'effectue toujours par le portail gris.
- Les enfants sont accueillis à la porte de leur classe (passage par les couloirs de la classe) entre 8h15 et 8h30 (cf circulaire de rentrée).
- Aux heures de **sortie** (11h30 et 16h30), les enfants sont repris à la porte de la classe, côté cour.
- Il est interdit aux élèves des classes maternelles de se rendre dans la cour des classes élémentaires aux moments des entrées, sorties et/ou récréations.

Il est nécessaire de compléter la liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant sur la première page du cahier. S'il s'agit d'un frère ou d'une sœur aîné(e) qui prend en charge l'enfant, il faut impérativement que son nom figure sur le carnet de liaison.

Le mercredi

- La sortie s'effectue à 11h30.
- Une garderie est assurée jusque 12h30 dans la cour de l'école élémentaire ou dans le réfectoire.
- Pour récupérer les enfants passer par le portail gris, et contourner le bâtiment administratif pour se rendre dans la cour des classes élémentaires.
- Merci de prévenir impérativement la surveillante du départ de votre enfant.
-

Aide personnalisée

- Pour les enfants concernés par l'aide personnalisée, la sortie s'effectue à 16h45.
- Les parents sont priés d'attendre à l'extérieur de l'établissement jusqu'à 16h45 pour ne pas gêner le bon déroulement du travail.
- Après 16h45, les enfants rejoignent la garderie dans la classe de Grande Section.

Garderie

- Entre 16h 45 et 18h45, les parents accèdent à la garderie par le portail gris des maternelles.
- Les enfants sont repris à la porte de la classe (GSM), côté cour.
- La garderie du soir s'achève à 18h45. Merci de respecter cet horaire.
- Numéro de téléphone de la garderie du soir : 01 60 04 91 89.

A SAVOIR ET A RETENIR

- Les petits jeux et livres pour la cour doivent être dans une banane à la ceinture ou un petit sac en bandoulière à accrocher au porte manteau dès le retour en classe.
- Les cartes à collectionner ne sont autorisées que le mercredi.
- Les billes et les calots sont autorisés à partir du CP, les boullards sont interdits.
- Les jouets (cartes, billes, voitures, Playmobil ou autre) sont à apporter en quantité raisonnable. Les enfants jouent de préférence avec des camarades de leur classe (CP avec CP, CE1....) pour éviter les bousculades et les conflits éventuels.
- Une seule toupie par enfant est autorisée. Pendant les temps de cantine, la toupie reste en classe.

Les enseignants ne gèreront pas les histoires qui arriveraient à cause de ces jeux. En cas d'un trop grand nombre de conflits générés, l'équipe se réserve la possibilité de les interdire.

- Seuls les ballons en mousse sont permis.
- On joue au football, aux cerceaux et aux billes dans les zones définies.
- Aux moments des entrées, des sorties et entre 16h15 et 16h30, il est interdit de jouer au ballon.
- Par temps de pluie, il est interdit de jouer au ballon, aux cerceaux et à la corde à sauter.
- Les jouets utilisés dans les temps où ce n'est pas permis pourront être confisqués.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte.

- Sucettes, chewing-gums et bonbons sont interdits à l'école.
- L'utilisation de MP3, MP4..., portables, jeux électroniques, maquillage, tatouage etc..., ainsi que le port d'argent sur soi sont interdits dans l'établissement.
- La tenue des enfants doit être correcte et adaptée à leur âge et aux activités.
- Les piercings sont interdits, seules sont autorisées les boucles d'oreilles pour les filles.
- Il n'est pas permis d'aller ou de rester dans la classe pendant les récréations et le temps de la cantine, ni d'aller seul(e) dans un endroit où il n'y a pas d'adulte.
- Les toilettes ne sont pas un lieu de jeu ou de rassemblement.
- Il est formellement interdit pour les élèves des classes élémentaires de se rendre dans la cour des maternelles au moment des entrées, sorties et/ou récréations.
- Il est formellement interdit de se mettre debout sur les murets et de s'asseoir sur les tables de ping-pong.
-

Décisions prises par le conseil des élèves délégués

Pour respecter les autres

Je joue calmement avec les autres
Je parle correctement aux enfants, aux adultes
J'ai une attitude respectueuse envers les autres (pas de violence, pas de gestes vulgaires, pas de moqueries)
J'accueille les nouveaux en allant vers eux et en leur expliquant comment fonctionne l'école
Je partage mes jeux en ne laissant personne tout seul dans un coin
Si j'ai fait une bêtise, je suis honnête et je vais le dire
J'arrive à l'heure pour ne pas déranger la classe qui a commencé
Si papa ou maman travaille dans l'école je suis un enfant comme un autre

Pour respecter le matériel et les locaux

Je prends soin du matériel de la classe, de l'école, de sport, de la cour, du mien...
J'utilise les poubelles
Je respecte l'environnement (j'éteins les lumières, je ferme les robinets)
Je ne crache pas
Je n'écris pas sur les murs ou sur les portes avec des feutres ou des stylos
Je fais attention à ne pas abîmer davantage la cour même si elle n'est pas en parfait état
Je pense à ne pas oublier mes vêtements (je vais les chercher dans les boîtes de vêtements oubliés)

Pour utiliser les toilettes correctement

Je fais bien pipi dans la cuvette ou l'urinoir
Je ne gaspille pas le papier
Je tire la chasse d'eau avant de sortir
Quand je vais au lavabo, je ne mets pas d'eau partout
J'éteins en partant chez les garçons
Je ne mets pas mes pieds sur les cuvettes
Je me lave les mains

Pour prendre soin de moi

- Je m'habille en fonction du temps (s'il fait froid, je mets mon manteau, s'il fait chaud je le laisse au porte manteau)
- J'évite de prendre des risques (je ne fais pas de choses dangereuses pour moi)
- Je mange de tout en quantité suffisante
- Je me tiens correctement à table
- Je dors assez
- Si j'ai un problème, si je suis blessé, si quelqu'un me fait mal, du chantage ou du racket, je vais voir un adulte

SANCTIONS ENCOURUES EN CAS DE NON RESPECT DES REGLES DE VIE EN COMMUN (classes élémentaires):

En cas de non respect d'une des règles sur les temps d'école, de récréation et d'étude, l'enfant reçoit un avertissement symbolisé selon la gravité des faits par une croix verte, orange ou rouge.

Lorsque les infractions ont lieu sur la cour, c'est l'enseignant de service ou le surveillant qui donne l'avertissement et prévient l'enseignant de la classe.

Il y a avertissement écrit par l'enseignant (dans le cahier/carnet de liaison) et signé par la directrice puis par les parents si l'enfant obtient l'équivalent d'une croix rouge.

Au bout de 3 avertissements écrits, l'enfant sera « collé » le mercredi de 11h30 à 12h30 (horaire non négociable).

Au bout de 3 « colles », il y aura une « mise à pied » pour une période de 1 à 3 jours que l'enfant effectuera au collège.

Effacement des croix

- A la fin d'une période en CP, CE1 et CE2
- A la fin du trimestre en CM1 et CM2

Signatures

Je m'engage à respecter les règles de vie en commun et le règlement de la classe.

Elève

Les parents

L'enseignant

La directrice